



Questions relatives à la migration de substances contenues dans des bouteilles en PET, notamment des plastifiants

Prise de position de PET-Recycling Schweiz

23 juin 2009

Version brève

Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) précise dans son rapport annuel 2008 qu'**aucun produit chimique nocif pour la santé ne migre des bouteilles en PET vers leur contenu**. Cet avis a été confirmé par une nouvelle étude réalisée en 2008 par des scientifiques de l'Empa et de l'Eawag (Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux). Cette étude visait à contrôler quelles matières organiques sont dégagées dans l'eau par du PET et si cette migration entraîne des risques pour la santé. Les chercheurs se sont intéressés plus particulièrement aux plastifiants que l'on utilise dans la matière synthétique PVC. Il est vrai que les plastifiants n'entrent pas dans la fabrication du PET pour bouteilles. Mais il est néanmoins possible que des traces de plastifiants puissent se retrouver dans les bouteilles en PET lors de la fabrication des bouteilles ou de l'embouteillage du contenu. L'Empa a résumé ainsi les résultats de cette étude dans son rapport annuel 2008 : «Les chimistes ont effectivement décelé des plastifiants lors de l'analyse de l'eau, mais toutefois en des quantités infimes. **Leurs concentrations sont très largement inférieures aux valeurs limites fixées pour l'eau potable par l'Organisation mondiale de la santé**. A des concentrations en traces aussi minimes, il n'existe pas de risques de cancers.»

Version détaillée

Dans son rapport annuel 2008, le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) relève que les bouteilles en PET ne transfèrent pas à leur contenu des produits chimiques nocifs pour la santé. L'Empa souligne que de nombreuses études démontrent «**que les quantités de substances nocives pour la santé passant des bouteilles en PET dans les boissons initiales n'étaient pas critiques**». Cet avis a été confirmé par une nouvelle étude réalisée en 2008 par des scientifiques de l'Empa et de l'Eawag (Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux). Cette étude visait à contrôler «quelles substances organiques passaient du PET dans l'eau et si celles-ci pouvaient mettre en danger la santé, voire même provoquer des risques de cancer.» Les chercheurs se sont intéressés plus particulièrement au diéthylhexyladipate (DEHA) et au diéthylhexilphtalate (DEHP), des substances plastifiantes utilisées dans la matière plastique PVC. Il est vrai que les plastifiants n'entrent pas dans la composition du matériau PET pour bouteilles. Ceci



n'exclut pas cependant que des traces de plastifiants se retrouvent dans des bouteilles en PET, soit lors de la fabrication des bouteilles ou lors de l'embouteillage de boissons.

Dans son rapport annuel 2008, l'Empa a résumé ainsi les résultats de l'étude: «Les chimistes ont effectivement décelé des plastifiants lors de l'analyse de l'eau, mais toutefois en des quantités infimes. **Leurs concentrations sont très largement inférieures aux valeurs limites fixées pour l'eau potable par l'Organisation mondiale de la santé:** près de 2000 fois inférieures pour le DEHA et environ 10 fois plus basses pour le DEHP. A des concentrations en traces aussi minimes, il n'existe pas de risques de cancers.»